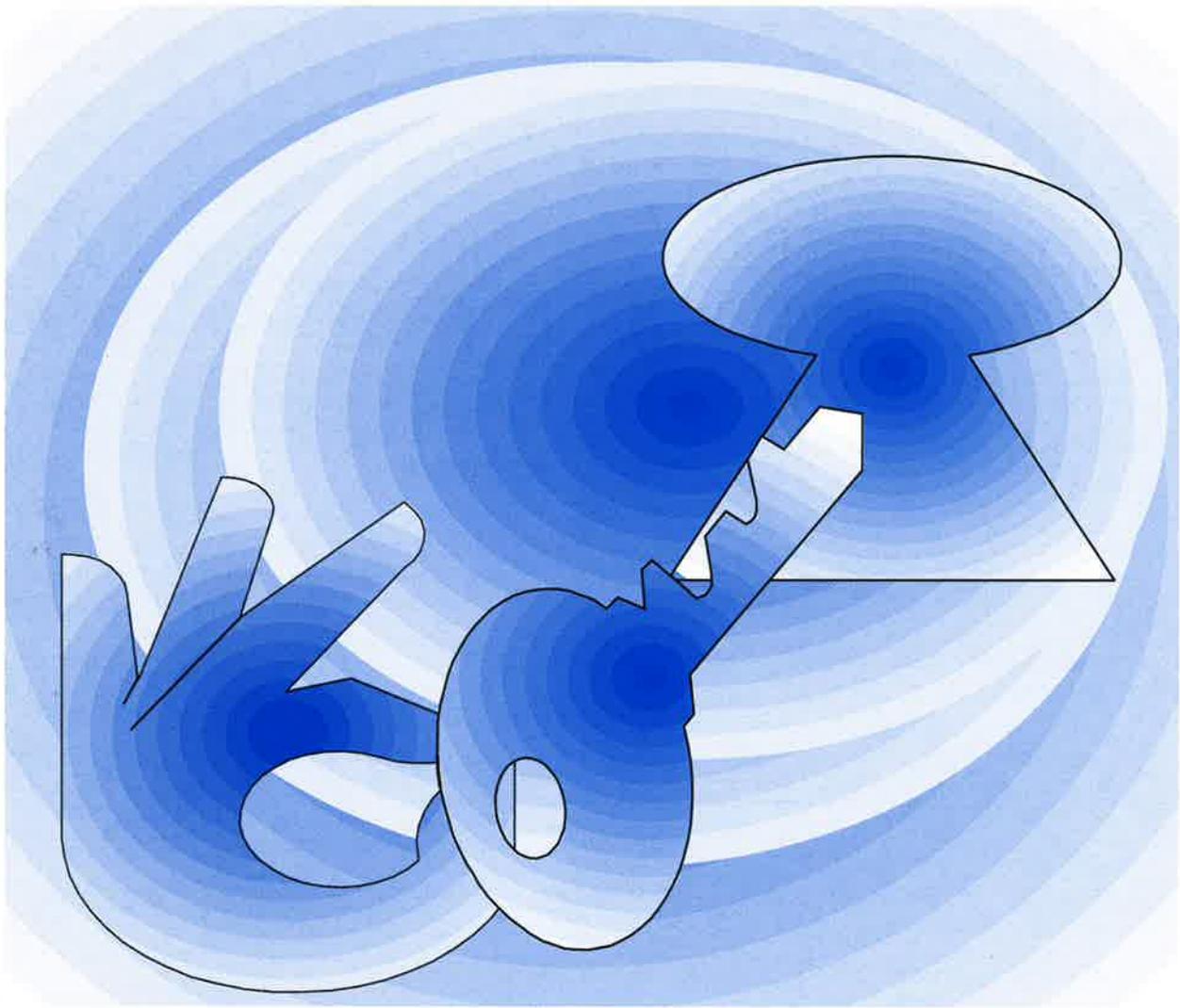


LA CLEF



Bureau de dépôt
Bruxelles X

DÉCEMBRE 96 N° 53

PERIODIQUE TRIMESTRIEL

Serono

**Biotechnologie
dévoué à la recherche
de Sclérose en
Plaques.**

't Hofveld 6 E6 - 1702 Groot Bijgaarden - Tel.: 02-48 17 580 - Fax: 02-48 17 599





Editorial

LE CIEL D'HIVER et la fin de l'année invitent le monde aux bilans et à la réflexion. La Ligue n'échappe pas à cet instinct hivernal, et n'a d'ailleurs pas attendu les frimas pour se poser d'importantes questions philosophiques.

UNE ASSOCIATION comme la nôtre ne se justifie que parce que des personnes vivent avec la sclérose en plaques au quotidien. **Elle existe, travaille, récolte des fonds et se développe uniquement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ces familles.**

TOUT UN CHACUN se félicitera de cet objectif et dispensera de nombreux encouragements à ceux qui, déjà, se retroussent les manches. Mais avant de se retrousser les manches, ne faut-il pas s'asseoir un moment ? S'arrêter pour réfléchir au sens caché de ces mots : «améliorer la qualité de vie des personnes qui vivent avec la S.P.»

CHACUNE DES PERSONNES AFFILIÉES à la Ligue a sans aucun doute une idée (petite ou grande) de la façon dont sa qualité de vie pourrait être améliorée. Ces idées sont le moteur de l'existence et du développement de la Ligue. Aussi, celle-ci s'interroge-t-elle : **Quels sont les besoins réels des personnes atteintes de S.P. et de leur entourage ? Les services proposés par la Ligue rencontrent-ils ces attentes ?**

VOILÀ DEUX QUESTIONS qui ne sont pas des plus simples.

Quels besoins ... Quels services ...

Où trouver la réponse, sinon auprès des affiliés ?

DANS CE BUT, la Ligue a sensibilisé quelques écoles supérieures de marketing et de hautes études commerciales. Plusieurs étudiants se sont portés candidats pour réaliser des travaux sur ces deux thèmes cruciaux pour l'avenir de la Ligue. Certaines études sont à présent terminées et d'autres vont seulement commencer, par exemple dans le domaine du logement. Les résultats feront l'objet d'un dossier spécial dans une édition future de *La Clef*, mais nous tenons d'ores et déjà à remercier sincèrement tous ceux qui ont fait l'effort de réfléchir à ces questions et de répondre aux étudiants stagiaires.

LA COMMUNICATION, voilà la clef de l'avenir pour la Ligue ! Pour en faciliter les rouages, le nouveau centre de rencontre de Naninne ouvrira ses portes dans quelques mois. Si chacun se sent impliqué, si chacun a la volonté de clarifier ses attentes, si chacun partage sa vision du futur, alors ... le rêve est peut-être à portée de main !

Editorial	3	Informatique : Que fait la Ligue ?.....	18
		Que fait le Fonds Bruxellois ?... 18	
		Que fait l'A.W.I.P.H. ?.....	19
		Adresses utiles.....	21
Le saviez-vous ?		Témoignages	
Le mot de la Présidente	5	courrier des lecteurs	
La Ligue informe, accompagne, défend.....	5	Et si nous nous unissions?.....	22
La Ligue soutient la recherche	5	Rien qu'un petit mot... merci	22
Les grands symptômes de la S.P. (III) :		La liberté retrouvée	23
Les troubles cognitifs et de l'humeur	6	Tu as ton truc?	23
C'est pour bientôt.....	7		
Nouvelles nationales: concert de gala.....	7	Législation	
Invitation Vacances 97	8	Quels sont mes droits?	
Opération Chococlef	8	Les avantages sociaux	24
Un ordinateur pour Bruxelles.....	9	Complément au n° précédent	26
		Petites annonces	26
Dossier : Informatique,		Du nouveau au groupe	
quand tu nous piques		Documentation	
Témoignages	11	A présent disponibles	28
L'ordinateur individuel,		Je lis, tu lis... nous lisons, vous lisez	29
outil plutôt que prothèse.....	14	Agenda	30
La technique au service de la personne		Solutions des mots croisés	
handicapée.....	15	du numéro précédent	30
Une passion envoûtante (témoignage)	16	Adresses utiles	31
L'informatique : quelles précautions?	17		

Editeur responsable : J.-M. du Fontbaré.

Rédacteur en Chef: C. Dradin.

Cellule d'accompagnement :

H.P. Ceusters, V. Debry, C. Dradin.

Comité de Rédaction :

J.-M. du Fontbaré, M. Garrais, G. Tychon, M. De Bruyne.

Cellule de Créativité :

V. Debry, J. Degreef, H. Goethals, M. Guillaume, M. Schroeder.

Comité de Lecture :

M. et Mme Baader, H. et M. De Bruyne, R. Dewallef.

Mise en page et maquette

C. Dradin ■ Edition & Imprimerie.

Graphisme

M. Lefebvre

Centre d'éducation du patient A.S.B.L.

Couverture: M. Mertens

Merci à Serdu pour sa collaboration.

Les articles et les publicités paraissant dans cette revue n'engagent que leurs auteurs, et non la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques - Communauté Française a.s.b.l.

Le mot de la Présidente

Il m'est agréable, en ces jours de fêtes où l'on se laisse aller à l'espérance, d'adresser, au nom de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques - Communauté Française, des vœux chaleureux à toutes celles et à tous ceux qui, ici ou là, communient dans une même pensée et dans une même volonté.

Nos souhaits vont aux personnes atteintes de S.P., à leurs familles, aux chercheurs, aux praticiens, aux bénévoles, aux donateurs, aux sympathisants qui constituent cette nombreuse et vivante famille, unie et solidaire, engagée dans la lutte contre la sclérose en plaques.

*Joséphine-Marie du Fontbaré
Présidente*

La Ligue informe, accompagne, défend et aide financièrement

Vous aussi, vous pouvez bénéficier de ses services et dès le début de l'année !

Comment ?

En vous réaffiliant sans tarder : versez 500 F au compte 068-2033180-87. Surtout, n'oubliez pas d'indiquer «Affiliation» en communication.

Attention !

- Aucun rappel ne sera envoyé.
- Après le 31/1, la cotisation sera majorée de 50 F pour frais administratifs.
- En cas de difficultés financières, contactez votre service social.

Un petit renseignement ?

Téléphonez au Service Affiliations le lundi entre 8h45 et 13h.

Isabelle Arno

La Ligue soutient la recherche

La plupart des recherches sur la sclérose en plaques concernent les événements qui précèdent le processus lésionnel.

La recherche que le Comité de Liège a subsidiée en 1996⁽¹⁾ vise à étudier les différents facteurs qui pourraient participer à une réparation anatomique et fonctionnelle des gaines de myéline qui entourent les cellules nerveuses.

Des molécules nommées neurotransmetteurs agissent pour réguler la production des gènes de la myéline et plusieurs médicaments couramment utilisés en neurologie pourraient influencer ce phénomène.

Les recherches menées par le Dr Rogister ont dès à présent démontré l'existence de récepteurs à certains neurotransmetteurs sur les cellules qui produisent la myéline. Elles ont aussi mis en évidence une variation de l'intensité de la production de ces récepteurs au cours de la différenciation des cellules.

La recherche se poursuivra en 1997 et le Dr Belachew (boursier 1996-1997), en collaboration

avec le Dr Rogister, compte quantifier l'action des neurotransmetteurs sur:

- la prolifération des cellules capables de devenir productrices de myéline;
- les capacités pour ces cellules de se déplacer pour atteindre et donc guérir une lésion;
- les processus de synthèse de la myéline.

Les implications thérapeutiques de ces recherches sont évidentes car les phases de récupération qui suivent les poussées de la maladie sont la traduction clinique de la réparation myélinique.

L'objectif final de la recherche est d'améliorer les potentialités de régénération de la myéline à l'aide d'agents pharmacologiques déjà connus et utilisés pour d'autres maladies.

Le Comité de Liège

(1) N.d.l.R.: Depuis plusieurs années le Comité de Liège offre une bourse à un jeune chercheur sélectionné par la Fondation Frédéricq.

Les grands symptômes de la S.P. (3)

Les troubles cognitifs et de l'humeur

La cognition est la faculté de connaître. Les troubles cognitifs sont ceux qui altèrent cette capacité de connaître. Ils regroupent donc les troubles de l'attention, de la mémoire, du langage, du calcul, du raisonnement, de la reconnaissance visuelle des objets, des lieux, des physiognomies, du texte écrit...

Les troubles émotionnels et affectifs, qu'ils soient de type dépressif ou, au contraire, de type agitation et/ou euphorie, peuvent induire secondairement des troubles cognitifs ou les aggraver.

Même s'il faut dissocier les troubles de l'humeur des troubles cognitifs, les premiers interfèrent tellement sur les seconds qu'il est impossible de ne pas les considérer ensemble.

1 Les troubles de l'humeur

Des changements transitoires de caractère sont la règle plutôt que l'exception chez les patients atteints de S.P. Il s'agit surtout d'une irritabilité et d'une anxiété mal contrôlées. Sur une période d'un an, deux tiers des patients présentent de telles variations de caractère et d'émotivité. Un épisode dépressif majeur surviendra chez 40 à 50 % des patients au cours de leur maladie. Durant de tels épisodes, le repli sur soi aura comme résultat une moindre attention au monde extérieur, et fera suspecter, à tort, des troubles de mémoire. A l'opposé, des phases d'excitation anormale peuvent survenir, surtout en période de poussées ou de progression rapide de la maladie, et elles sont exacerbées par les dérivés de cortisone qu'il est nécessaire d'utiliser pour le traitement de ces poussées. Il en résulte des difficultés de concentration, une fuite des idées, des difficultés de mémorisation.

L'euphorie persistante ne s'observe que chez 10 % des patients parmi les plus gravement atteints. Il s'agit d'un état d'exaltation calme et d'apparence souriante, où il n'y a plus d'inquiétude vraie sur la maladie et les handicaps qu'elle provoque. Il s'agit plus, dans ce cas, d'un changement de personnalité que d'un trouble affectif. Cet état d'euphorie est dû à des lésions étendues de la **substance blanche des lobes frontaux** et est toujours associé à de véritables troubles cognitifs.

2 Les troubles cognitifs

Il s'agit surtout d'un «affaiblissement de la mémoire» qui fut déjà décrit par Charcot en 1877, à qui il revient d'avoir reconnu et décrit la S.P. parmi toutes les autres maladies neurologiques.

Outre la mémoire, les capacités d'attention et de raisonnement abstrait peuvent être diminuées, tandis que le langage n'est que rarement atteint, même s'il existe parfois des difficultés d'**articuler** les mots.

Ces troubles sont présents à des degrés divers chez 40 % des patients S.P., mais ne sont souvent mis en évidence que par des tests spécialisés, par comparaison avec des populations contrôles de même âge et de même sexe. Ils sont tout à fait **différents** de ceux observés dans la maladie d'Alzheimer. Même s'ils sont plus subtils et plus masqués, ils peuvent induire des difficultés bien réelles dans le travail professionnel, les contacts sociaux et les activités de la vie quotidienne.

La mémorisation compte trois étapes :

- l'enregistrement des messages,
- le stockage de l'information,
- son rappel à la conscience immédiate et sa reproduction.

La mémoire nous donne donc une possibilité d'enregistrer de manière continue des souvenirs et de les restituer. C'est surtout le rappel à la conscience de ce qui a été entendu (mémoire auditive) qui semble le plus touché dans la S.P.

Ces troubles cognitifs peuvent être présents dès le début de la maladie, mais resteront stables dans les formes avec poussées et rémissions de bonne qualité. Il y a détérioration dans les formes chroniques progressives qui font suite aux poussées/rémissions. Cette détérioration est alors significativement liée au volume total des lésions cérébrales détectées en résonance magnétique nucléaire (R.M.N.) du cerveau («fardeau lésionnel»). Dans les formes progressives primaires, qui débutent généralement après 40 ans en l'absence de toute poussée, les troubles cognitifs sont quasiment toujours absents et la R.M.N. cérébrale ne montre que très peu de lésions, car celles-ci sont surtout localisées dans la moelle épinière.

Ce n'est donc heureusement que chez moins de 10 % des patients S.P. que l'on observera une diminution globale et marquée des fonctions intellectuelles, consécutive aux troubles de mémoire, de calcul, d'attention, de raisonnement abstrait...

Comme ces troubles sont liés au volume total des lésions observées en R.M.N., il est encourageant d'observer que le traitement par interféron-bêta durant 5 ans a été capable d'arrêter la progression de ces lésions et de stabiliser ce «fardeau lésionnel».

Moins évidents et plus marqués que les troubles de la marche par exemple, les troubles cognitifs de la S.P. doivent cependant être reconnus, faire l'objet d'une recherche spécifique et être pris en compte dans les tests d'efficacité des nouveaux traitements de la S.P.

Pr. C. Sindic
Cliniques universitaires Saint-Luc
Service de Neurologie



Sandy L.,
C-6 quadriplegic

Enfin un système de soulèvement et de soins tout aussi habile que vos deux mains.

Il s'agit d'un appareil permettant:
des déplacements *autonomes*,
une aide dans votre *hygiène quotidienne*,
un support *pour se baigner*,
un soutien confortable *pour la position assise*,
une aide pour la *revalidation pour la marche ou la position debout*,
une garantie *pour votre liberté*,
un outil anti-douleur *pour le dos des soignants*,

Handi-Move

Des solutions portables et fixes pour
le domicile et le lieu de travail.

SA Handi-Move
47 Av. Léopold

9400 Ninove
tél: 32 (0)54/32.27.11

C'est pour bientôt

Dans le courant de l'année 1997 (mai-juin), le groupe Informations-Rencontres organisera une **journée médicale** consacrée à différents symptômes de la sclérose en plaques.

Un certain nombre d'entre vous évoquent la **fatigue**, la **spasticité** (contractures douloureuses), la **douleur**, les troubles de l'**équilibre**, etc.

Vous le vivez, bien sûr, différemment suivant l'évolution de la maladie, votre histoire personnelle, vos activités, les traitements.

Trois approches seront favorisées:

- vos réactions, témoignages, récits,
- le point de vue d'un médecin,
- le regard d'un sociologue ou d'un psychologue.

Préalablement, un **dossier** consacré à ces thèmes sera publié dans *La Clef* du mois de mars 1997. Dès maintenant, vous pouvez envoyer vos questions à la rédaction de *La Clef*, chée de Louvain 367/6 à 5004 Bouge. Elles nous aideront à élaborer le dossier et à organiser la journée en fonction de vos attentes.

Nouvelles nationales

Concert de gala

Le lundi 3 mars 1997 se tiendra le gala annuel de la Ligue Nationale Belge de la S.P. au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Pour ce concert, nous avons voulu privilégier des artistes belges. Nous avons le plaisir d'accueillir le pianiste Jean-Claude Vanden Eynde, la violoniste Véronique Bogaert et la violoncelliste Marie Hallynck avec le Collegium Brugensis dirigé par Patrick Peire. Au programme figurera, entre autres, le triple concerto de Beethoven, oeuvre rarement jouée.

Les places pourront être réservées fin janvier ou début février à la Ligue Nationale, auprès de Madame Hustin (tél. **02/736.16.38** - fax 02/732.39.59).

Invitation vacances

Le groupe Vacances est heureux de vous inviter à changer d'air. Il organise un séjour à la côte belge du samedi 3 mai au samedi 10 mai 1997.

Lieu: Hôtel de Kinkhoorn (Mariakerke-Ostende) situé le long de la digue, en bordure de mer.

Hébergement: Chambres à 2 lits.

Prix: 9.000 F/personne comprenant :

- pension complète,
- participation au programme d'animation de l'hôtel (atelier créatif, piscine, etc.)

Durant ce séjour, la Ligue assure

- la présence de personnes responsables,
- l'assistance d'infirmières jour et nuit,
- la collaboration en journée d'une équipe de la Croix Rouge et de membres de l'Ordre de Malte,
- l'organisation de deux excursions.

Intéressé ?

Contactez-nous sans engagement de votre part en téléphonant le jeudi entre 9h et 12h au 04/344.22.62 ou en renvoyant le coupon ci-dessous à **L.B.S.P., Groupe Vacances, rue E. Marneffe 37 à 4020 Liège.**



Oui, je désire des informations complémentaires sur le séjour organisé par le groupe Vacances à la côte belge du 3 au 10/5/97.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Localité :

Opération Chococlef

Pas d'été tropical pour faire fondre le très grand stock de chocolats commandés cette année.

Notre objectif était de dépasser 1 million de bâtons vendus en Communauté française et ... **1.068.600 bâtons** ont été vendus !

L'arrondissement de Huy-Waremme a atteint un record en vendant en moyenne 1,8 bâtons à chaque habitant !

Cette réussite est due aux vendeurs bénévoles fidèles, mais aussi aux nouveaux et efficaces vendeurs, parmi lesquels un grand nombre de membres du personnel de la Générale de Banque.

Merci à tous d'avoir parcouru les rues et parkings de nos villes et villages, d'avoir accosté et persuadé nos concitoyens de faire preuve d'une générosité gourmande au bénéfice des personnes atteintes de S.P.

Grâce à vous, la Ligue peut continuer son action.

Mais nous avons encore besoin de vous, alors rendez-vous en septembre 1997 !

Résultats 1996

Brabant wallon	102.000 bâtons
Bruxelles	113.040 bâtons
Hainaut	265.560 bâtons
Luxembourg	115.200 bâtons
Liège	315.600 bâtons
Namur	157.200 bâtons
Total Comm. française.	1.068.600 bâtons
Comm. flamande	222.360 bâtons
Total Belgique	1.290.960 bâtons

Un ordinateur pour Bruxelles

Le 2 mai dernier, lors d'un drink très sympathique organisé par la Générale de Banque, Monsieur Paul Dor, Directeur général du siège de Bruxelles, a fait don au comité de Bruxelles d'un ordinateur.

Cet outil (un IBM PS/2 modèle 55) est équipé de son imprimante et d'une série de logiciels accompagnés de leur documentation.

Cette précieuse contribution s'inscrit dans le projet de la Ligue de promouvoir l'informatique au sein des affiliés.

A. Verbruggen

Sur la photo, de droite à gauche: Jacqueline Willaert, responsable du groupe d'entraide et de rencontre *Soleil Plus*, Alain Verbruggen, Président du comité de Bruxelles, Etienne Bodart, Président de celui du Brabant Wallon et Monsieur Paul Dor.



Monolift®

LA solution pour monter à l'étage

DEMANDEZ GRATUITEMENT NOTRE DOCUMENTATION

S.A. DE REUS
KALEWEG 20 • 9030 GENT-MARIAKERKE
TÉL. (09) 216 65 65 • FAX (09) 216 65 75

DEREUS

Nom :

Adresse :

C. Postal : Commune :

Tél. :

Souhaite documentation Visite

CL 96

**SOUMETTEZ-NOUS TOUS
VOS PROBLEMES
DE MALADE
OU DE CONVALESCENT**

SODIMED
S.P.R.L.

Société Distribution Médicale
RUE DE VOTTEM 4 - 4000 LIEGE
(à 800 mètres de l'Hôpital de la Citadelle)

041/26.60.78

FOURNITURE ET MATERIEL MEDICAL

VENTE - LOCATION

FAUTEUIL ROULANT
et AIDE AUX HANDICAPES

Agé de l'INAMI

MATERIEL D'AIDE
(voitures - literie - mobilier - barres etc.)

SERVICE PERSONNALISE

DEVIS GRATUIT



SCOOTERS ELECTRONIQUES A TROIS OU QUATRE ROUES

Un choix de 15 modèles répondant aux besoins de chacun
6 km/h - 8 km/h - 12 km/h

FAUTEUILS ROULANTS MANUELS

Adaptables suivant les critères de l'handicap

FAUTEUILS ELECTRONIQUES INTERIEUR ET EXTERIEUR

6 km/h - 10 km/h

COUSSINS ANTI - ESCARRES

Gel ou air

Lifter de bain électrique - Lifter de bain hydraulique - Soulève malade

Adaptation de salle de bain

Siège de bain - Siège de douche - barres de maintien - appuis muraux rabattables
(possibilité de fabrication sur mesure - divers coloris au choix)

Nous sommes spécialisés dans les meilleures marques du marché en
fauteuils roulants manuels et électroniques
et nous vous garantissons un service après-vente rapide , sérieux et de qualité.
Agréé toutes mutuelles



TEL : 02/215.01.98

FAX : 02.242.51.91

96 , rue Général Eenens -straat - Bruxelles 1030 Brussel

<p>Je désire , sans engagement , obtenir une documentation complète de l'article que je mentionne ci-dessous</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	Nom.....
	Adresse.....
	Localité.....
	Téléphone.....

Coupon à renvoyer à : SCRL **LEHNER** CVBA - 96.rue Général Eenens - 1030 Bruxelles



Le diagnostic de S.P. m'étant révélé, il m'a fallu admettre que je devais changer mon mode de vie, mais pas pour autant ne plus rien faire.

Ayant toujours travaillé dans le domaine médico-technique, une formation en informatique me paraissait intéressante. D'une part, je ne connaissais absolument rien en ce domaine ; d'autre part, ces techniques se développent de plus en plus. L'occasion était là pour répondre à ma curiosité. De plus, je peux travailler assise, à mon rythme et non plus debout comme dans le passé.

Le temps vint alors de rechercher une formation. Mais toutes étaient pour moi trop lourdes physiquement. Un jour, j'entendis parler de *Handicap et Informatique*, et je pris contact. Là, j'ai suivi une formation de notions de base en informatique, à mon rythme et à raison d'une à deux demi-journées par semaine pendant 6 mois.

A la maison, je revoyais le cours et interpellais toutes les personnes de mon entourage qui possédaient ou travaillaient sur un P.C.

De fil en aiguille, je me suis aperçue des possibilités énormes que l'informatique offrait dans les différents domaines de la vie courante, ainsi qu'au niveau culturel. Cela valait la peine de faire de sérieux efforts pour entrer dans le langage informatique. A côté du traitement de texte, je me

suis découvert des talents d'artiste en faisant des cartes de vœux, des couvertures de syllabus, etc.

Bref, cela m'a ouvert des horizons, je me suis adaptée à cette nouvelle situation et fait de nouvelles connaissances.

J'ai été, à l'époque, très déçue par le fait de ne plus pouvoir exercer mon métier d'infirmière. Aujourd'hui, je l'exerce autrement, car je suis fort sollicitée pour donner un coup de main par-ci par-là dans des domaines très divers. De mon bureau, j'ai beaucoup de contacts avec l'extérieur!

J'aimais le côté social de ma profession et l'informatique m'a permis de le garder en restant utile aux autres.

Marthe

Au début (nous étions alors en 1968), seuls, quelques spécialistes pouvaient s'approcher de cette machine alimentée par des cartes perforées. Avec des airs mystérieux et inspirés, ils avaient emmené notre petit groupe d'étudiants comme à la visite d'une centrale nucléaire. Pendant des années encore, ces machines, qui parlaient des langues étranges aux noms exotiques (Fortran, Cobol ou Assembleur ... Vous voyez le genre, ça ne fait pas rêver aux Antilles!) me resteraient lointaines et étrangères.

Au milieu des années '80, les machines allaient prendre leur revanche sur l'ignorance où j'avais voulu les tenir jusque là: mes mains, devenues gauches et malhabiles, me refusaient bientôt tout service, alors que mon écriture, tremblante et indécise, devenait incompréhensible.

C'est alors que je me suis tourné vers les machines à écrire d'abord, avant de me frotter au clavier des ordinateurs.

J'ai fait la connaissance du clavier Azerty que j'allais aborder avec les deux index; puis, les «progrès» de la maladie aidant, avec un seul doigt; pour terminer avec un «bâton de bouche» avec lequel j'ai fini par devenir très habile.

Entre-temps, j'entendais parler des progrès et de la «convivialité» nouvelle de l'informatique. On me parlait de ZX 80 ??? qu'on alimentait avec une Minicassette et qui pratiquait un langage plus simple dénommé Basic.

Ensuite est arrivée une révolution qu'on appelait Apple: il ne fallait plus maintenant être spécialiste en langues étrangères pour s'adresser à un ordinateur. Les enfants eux-mêmes pourraient l'utiliser et, eux qui n'avaient pas les préjugés des adultes, allaient sauter à pieds joints dans les jeux qui faisaient *bing tchac boum*, sans se poser de questions. Mais ces merveilles restaient au mieux alimentées par des «disquettes» qu'il fallait encore introduire une à une quand on devait charger le «programme».

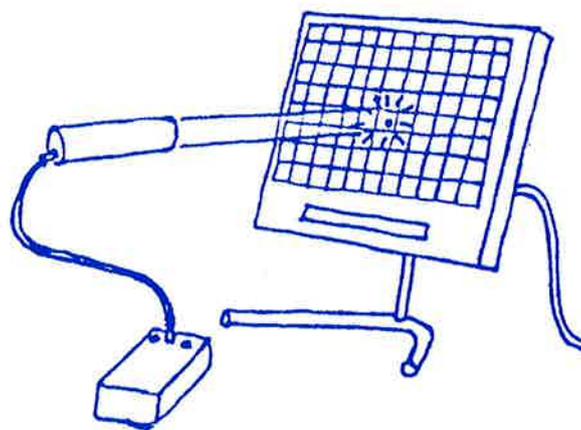
Les années '90 allaient voir apparaître des ordinateurs équipés d'un «disque dur» sur lequel sont stockés tous les programmes dont la machine a besoin pour fonctionner. Désormais, plus aucune manipulation ne serait nécessaire, vous allumez et c'est parti... pour autant que vous sachiez frapper les touches du clavier et guider les évolutions de la «souris», une drôle de petite bête indispensable pour indiquer à l'ordinateur les actions à réaliser.

Pour moi, les choses allaient évoluer de plus en plus vite. Résumons un peu:

1. L'ordinateur équipé d'un disque dur.
2. *Lucy*, un panneau divisé en quelque 80 cases sensibles à la lumière d'un faisceau laser. Chaque case stimule une touche du clavier encore indispensable pour communiquer avec l'ordinateur.
3. *Parlécrit*, un nouvel outil de communication avec la machine. Désormais, plus de clavier nécessaire. L'ordinateur répond aux ordres de ma voix, il écrit -parfois encore approximativement- ce que je lui dis. Cet objet n'est pas un rêve, il existe et je viens de l'utiliser pour écrire le texte que vous avez sous les yeux!

Aujourd'hui, «mon ordinateur» m'est devenu indispensable: non seulement, «il» écrit sous ma dictée, mais c'est aussi mon carnet d'adresse, mon agenda, mon livre de comptes, mon fax et encore un auxiliaire qui me permet de rédiger et d'envoyer un bulletin de versement ou, tout bêtement, de composer un numéro de téléphone. Notre époque est tout de même formidable.

Henri



Lucy se branche sur l'ordinateur. On peut le commander, par exemple, en utilisant un faisceau lumineux que l'on envoie sur la case voulue.

(Illustration aimablement fournie par le C.R.E.T.H.)

Je m'appelle Rita et j'ai 41 ans. Je suis atteinte de S.P. depuis l'âge de 19 ans et suis en voiturette depuis 1989.

Depuis environ un an, je fréquente deux fois par semaine le centre de réadaptation André Vésale à Charleroi. Un jour, pour me réapprendre à taper à la machine, une ergothérapeute du centre a contacté un spécialiste de matériel afin d'obtenir des tiges pour adapter une machine à écrire.

Lorsqu'il arriva, je fus fort surprise car il se déplaçait comme moi en voiturette. Grâce à ce monsieur, qui me proposa d'adapter un ordinateur plutôt qu'une machine à écrire, je découvris le système de *Lucy* (faisceau lumineux) qui remplace le clavier traditionnel de l'ordinateur.

J'ai testé ce matériel et j'ai eu très vite l'enthousiasme de vouloir apprendre car cela me redonnait une «semi-liberté» (le fait de pouvoir utiliser seule le matériel compense quelque part les jambes et les bras que j'ai «perdus»).

Ensuite, grâce à l'information d'un affilié et de l'assistante sociale de la Ligue, j'ai pris contact avec *Le Réseau* (centre de formation en informatique reconnu par l'A.W.I.P.H.) Face à mon envie d'apprendre, le centre m'a proposé un cours à distance me permettant d'apprendre chez moi, à mon rythme, tout en restant en communication avec le centre. Cette proposition m'intéresse beaucoup car je ne sais plus me déplacer seule et fréquenter ce centre plusieurs fois par semaine me serait tout à fait impossible.

J'ai essayé différents systèmes pour choisir le plus approprié à mon handicap. Maintenant, j'attends avec impatience le début de cette formation qui durera deux à trois ans. On devrait venir installer le matériel d'ici peu à mon domicile.

Je pense que cela se passera bien, car je ne connais pas l'informatique, mais j'aime tous les travaux de bureau (j'étais employée aux Finances avant ma maladie). J'entame cette formation avec l'espoir de retravailler à mi-temps ou du moins de retrouver une occupation.

Si l'expérience est réussie, je communiquerai aux autres patients l'existence du Réseau et les possibilités qu'il offre, afin de leur donner envie de tenter la même expérience que moi.

Rita

« Alice » au pays des ordinateurs avait reçu pour consigne d'explorer sans peur et sans reproche les allées de la technologie nouvelle et, comme encouragement, la phrase miracle : *Le matériel ne mord pas, ne casse pas, n'explose pas et vous apportera un tas de satisfactions et de facilités !* Une petite voix perfide freinait toutefois les sautilllements d'Alice : oui, mais qu'est-ce que cela coûte cher !

Et sans l'équipement de base à domicile, Alice a vite oublié et s'est sentie frustrée, jusqu'au jour où le petit lapin blanc ⁽¹⁾ avec sa montre gravée S.P. a entrepris la visite guidée et que chaque aventurier présent disposait d'un ordinateur!

Bien entendu, le programme sur lequel on travaillait ne correspondait pas toujours avec le programme personnel de chacun.

Le petit lapin André ne ménageait pas ses efforts pour nous instruire individuellement afin de contourner les obstacles et de nous donner l'envie de progresser. Quitte à trouver le Word6 ou le Works3 si pratiques avec leurs petites images (icônes)!

Le miracle s'accomplit pour les amateurs qui avaient perdu la dextérité de leurs mains et avaient abandonné de ce fait leur courrier!

La curiosité s'épanouit pour ceux qui souhaitaient personnaliser leurs écrits et l'atmosphère fut «chaude» et sympathique pour les mordus de l'écran. (Télévision ou ordinateur, il faut choisir mais, dans les deux cas, ménager la vue.)

Actuellement, Alice exprime ses nouvelles capacités en donnant un coup de pouce au «Cap Amitié» ⁽²⁾ pour les invitations et les comptes-rendus. Elle ne dédaignerait pas de poursuivre une formation complémentaire sous la houlette du petit lapin blanc ou de son «toons».

Avec tous mes remerciements pour l'équipe de choc qui a entrepris l'aventure et mes encouragements pour les malades qui voudraient se lancer.

Christine

(1) Petit lapin blanc: formateur à la Ligue.

(2) Cap Amitié: groupe de rencontres.

A propos...

En quelques années, l'informatique (ordinateurs et programmes) a réalisé des progrès fulgurants. Depuis l'ère des cartes perforées, il n'a fallu que quelques années pour mettre au point un véritable outil de communication, facile d'utilisation. Même le clavier n'est plus nécessaire: quelle révolution pour les personnes handicapées!

L'existence de ce matériel adapté rend à plus d'une sensation de liberté, le sentiment d'être utile, la possibilité d'ouvrir les horizons et d'aller à la rencontre d'autres personnes.

L'apprentissage de l'informatique stimule le goût d'apprendre, ravive la curiosité et rend confiance. L'annonce du diagnostic de S.P. nécessite parfois un changement du mode de vie et l'informatique est un excellent moyen pour lutter contre l'inactivité, d'autant plus que l'apprentissage et la pratique peuvent être adaptés au rythme de chaque personne.

Que dire des nombreuses ouvertures possibles: activités de bénévolat, courrier personnel, gestion financière, aide à la vie journalière, etc. Certains utilisateurs se sont même découverts de nouveaux talents. D'autres espèrent -pourquoi pas?- retrouver un travail.

Vous ne connaissez pas encore l'informatique? Laissez-vous tenter...

Le groupe La Clef

L'ordinateur individuel, outil plutôt que prothèse

Moi et la machine, la machine et moi

C'est peut-être par force que j'ai utilisé l'ordinateur, voici 15 ans. Les années passées ont été marquées par ce tournant que j'aurais pu prendre bien plus tard, avec bien plus d'inconvénients dans cette période de ma vie professionnelle et de tous les jours.

Mais, disons-le tout net, je suis valide, bien que vieillissant, et je me suis trouvé à l'époque dans le clan des «info-riches», alors qu'aujourd'hui je fais rire mon fils, devenu ingénieur en la matière.

Un aborigène australien ou un papou pourrait considérer ma montre comme une sorte de bijou. Mais si lui détermine le moment en fonction du soleil, nous avons un système qui permet de le déterminer encore plus précisément grâce à la technologie. Nous pouvons même prévoir, décider, convenir à plusieurs, que nous prendrons l'apéritif à 12h30, plutôt que convenir de nous réunir pour boire la bière de racines lorsque le soleil effleurera le cactus situé près du rocher rouge en forme de bouse de zébu, au bord de la rivière des ancêtres.

Ainsi, ma montre -analogique, digitale, tactile ou même sonore- devient un outil collectif de référence, qui nous permettra de nous réunir à une heure déterminée, compréhensible et connue de tous. C'est une technologie parfaitement intégrée qui fait partie de notre civilisation.

Admettons que je décide de refuser une autre technologie, celle de la calculette, par exemple. Je deviendrais, d'un suçotement de crayon hésitant et ratureur, un infirme de la multiplication, voire de la simple addition.

L'exemple de la montre a été volontairement exposé pour prouver que cet objet n'est pas seulement une machine à calculer le temps et afficher l'heure, mais bien un élément de conjonction humaine qui est quelque part un moteur de notre Société.

L'ordinateur, lui, n'est pas non plus une seule machine à écrire et calculer. Il est également un outil à lire, à créer, mais aussi à communiquer, qui peut de surcroît être adapté.

Au sein du réseau télématique où je suis animateur, il est habituel de signer parfois d'un *sans les yeux* ou *sans les mains* les textes et courriers élec-

troniques que nous nous échangeons. L'internet n'est pas une mode, car nous en utilisons les facilités pour pallier à des situations de quasi-impossibilité à lire et écrire. Il n'y a pas que des horreurs sur les réseaux... La preuve.

Quelques exemples de handicaps intégrés aux correspondants habituels de notre réseau: la basse et très basse vision, la cécité, la paralysie stationnaire et/ou définitive, la paralysie évolutive, avec parfois des apprentis de plus de 50 ans qui avouent n'avoir jamais autant lu, ni écrit...

L'ordinateur, au contraire d'une automobile adaptée, se plie de plus en plus facilement aux contraintes des handicaps, car ses améliorations sont le fait de solutions de plus en plus logicielles, où l'électromécanique ou l'électronique lourde et coûteuse cèdent le pas au software immatériel, émanation directe du génie humain au service de l'homme.

Le coût de l'ordinateur et de ses adaptations, aussi, deviennent de plus en plus abordables. En outre, ce coût est de mieux en mieux inclus, en tant qu'outil d'intégration, par les pouvoirs publics dotateurs de matériels d'aide technique aux personnes handicapées (bien que les statistiques démontrent que les facilités soient plus grandes au nord du pays, question de compréhension technique, peut-être...)

J'aimerais ici insister sur les précautions ergonomiques dans l'utilisation d'un ordinateur. Cette machine n'est pas innocente : tout comme la télévision, elle implique des attentions et des efforts combinés qui parfois sont néfastes à l'organisme. Ce qui est mauvais pour les opérateurs valides l'est tout autant pour les autres, même plus, si l'on n'y prend garde. Je sais trop, après des périodes incongrues d'utilisation (jusqu'à 14 heures d'affilée) ce qu'est le *syndrome du sous-marinier*: je sors éreinté, déboussolé, et même nauséux d'une expérience que je ne souhaiterais à personne.

Pour conclure, je découvre à l'instant que le logiciel de dictée à la voix -que j'utilise actuellement à titre de tests poussés dans mon traitement de texte- augmente pour moi, valide, mon potentiel de travail à hauteur de 180%. Je présume qu'il sera indéniablement utile pour quelqu'un d'amointri, à condition que la personne en question y trouve un usage et même -et surtout- un but d'ouverture vers la Société.

Les technologies ne sont pas un but en soi, leur intérêt est l'usage qu'on en fait...

Noël ORAIN

Animateur du réseau télématique Différences Asbl (Réseau coopératif télématique connectant les ordinateurs de plus de 30 personnes handicapées en Communauté française)

Membre du conseil de direction de l'Association Belge du Télétravail (organisme de recherche et promotion sur les ouvertures, contraintes et législations en la matière)

La technique au service de la personne handicapée

L'utilisation des technologies est un enjeu essentiel pour l'autonomie des personnes handicapées : de celle-ci dépend, en effet, l'amélioration considérable de leur autonomie.

Souvent, les personnes présentant un handicap physique, sensoriel ou mental sont démunies face aux exigences de la vie quotidienne, et certaines activités de la vie sociale professionnelle ou scolaire restent, pour elles, difficiles à accomplir.

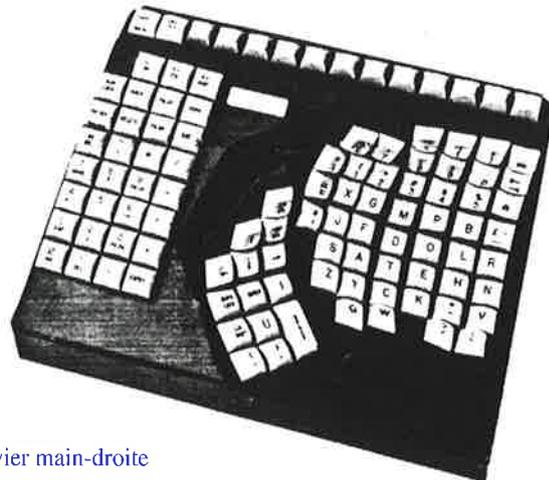
Comment prendre des notes ou rédiger son courrier lorsqu'on est paralysé des membres supérieurs ? Comment répondre au téléphone lorsqu'on ne sait plus bouger les mains ? Comment lire un livre ou regarder un album de photos lorsque les bras sont immobilisés ? Comment ouvrir les portes et les fenêtres, comment allumer la télévision, lorsque l'ensemble du corps est paralysé ?

Des adaptations technologiques qui tiennent compte des caractéristiques fonctionnelles et de la problématique du handicap de la personne existent sur le marché. Des firmes et sociétés ont développé des outils répondant directement aux besoins des personnes handicapées.

Ainsi, par le biais de l'ordinateur, une personne déficiente motrice des membres supérieurs peut rédiger son courrier, envoyer des fax, lire des documents ou répondre au téléphone. D'autres techniques permettent d'ouvrir les portes et les fenêtres, d'allumer la télévision, d'actionner des interrupteurs pour l'éclairage.

Des adaptations permettent aux personnes présentant des troubles moteurs (tremblements, spasmes, paralysie, mouvements athétosiques (1)) de manipuler la souris de l'ordinateur : trackball,

joystick, souris tactile. Des claviers munis de guide-doigts, des claviers main-droite ou main-gauche, des microclaviers, pallient les incapacités motrices. Des claviers lumineux commandés à la tête par un faisceau laser peuvent être utilisés par les personnes tétraplégiques et remplissent les mêmes fonctions que les claviers traditionnels.



Clavier main-droite

Des logiciels de reconnaissance vocale permettent de commander l'ordinateur à la voix, de dicter des textes et de rédiger du courrier.

Si l'ordinateur constitue un outil permettant, par les adaptations qu'il propose, de pallier les handicaps, d'autres techniques constituent également des moyens favorisant l'autonomie. Des tourne-pages automatiques, commandés par des contacteurs, offrent la possibilité de lire un livre ou un magazine sans utiliser les mains. Différents systèmes de contrôle de l'environnement permettent aux personnes n'ayant plus l'usage de leurs mains d'activer différentes commandes pour l'ouverture et la fermeture des portes, l'éclairage, la mise en action de la télévision, du vidéo ou de la radio.

Grâce à l'ordinateur et aux technologies adaptées, la personne handicapée dispose des mêmes capacités que toute personne qui souhaite communiquer, s'informer, apprendre, se former, travailler.

D'un point de vue social, ces technologies adaptées offrent à la personne déficiente motrice la possibilité de poser une série d'actes quotidiens : rédiger du courrier, écrire des textes, envoyer du courrier, téléphoner ... Au niveau professionnel, elles permettent à la personne handicapée de suivre une formation qualifiante, de disposer d'un outil de travail et de travailler. Au niveau scolaire, elles constituent un palliatif de l'écriture et sont par là un outil d'apprentissage important.

(1) Athétose : syndrome caractérisé par des mouvements involontaires, lents et ondulatoires, particulièrement aux mains (Larousse)

Le Centre de Ressources et d'Évaluation des Technologies pour les personnes Handicapées (C.R.E.T.H.) met à la disposition des personnes handicapées des moyens technologiques en réponse à leurs besoins et à leur problématique. Son rôle consiste en l'évaluation des besoins en matière de technologies informatisées pour les personnes handicapées physiques, sensorielles ou déficientes cognitives.

Disposant de matériel adapté, il propose aux personnes qui le souhaitent de tester et de se former à son utilisation. Son objectif est d'informer les personnes handicapées quant aux possibilités offertes par les technologies et, surtout, de permettre leur utilisation dans tout contexte de vie, qu'il soit social, scolaire ou professionnel, afin que le choix corresponde le mieux possible à leurs besoins.

Un Service d'Accompagnement chargé d'activités spécifiques (S.A.T.I.H.) accompagne les personnes handicapées dans l'utilisation et la formation au matériel adapté. Une équipe pluridisciplinaire se déplace chez la personne afin d'apporter la réponse qui correspond le mieux à sa problématique.

Le C.R.E.T.H.

Bd. E. Jacqmain 53,
1000 Bruxelles
02/220.81.11

AG

POUR GAGNER EN ASSURANCE

membre du groupe **fortis**

Une passion envoûtante

Henry a suivi une formation en informatique organisée par La Ligue. Sa curiosité et sa passion ont augmenté au rythme de son habileté, et il s'est finalement acheté un ordinateur... «*L'appropriation de cet outil vous accapare tellement que vous ne voyez plus l'heure. Vous êtes envoûté. Certains se relèvent même la nuit pour vérifier une chose à laquelle ils viennent de penser*».

Voici le témoignage de son épouse.

Je suis l'épouse de quelqu'un qui s'est mis en tête de vouloir apprendre à domestiquer un ordinateur. Je voudrais vous livrer ici quelques réflexions sur ce qu'a représenté pour moi la formation proprement dite et ses conséquences.

Il dit *je me suis rendu*, mais il oublie de dire que c'est plutôt *nous nous sommes rendus* qu'il faudrait dire. Car pendant toute la durée de la formation, c'est bien moi qui ai dû le conduire deux fois par semaine à Bastogne. La ville a beau avoir beaucoup de charme... Après l'avoir visitée huit heures par semaine et cela pendant huit semaines, j'ai comme l'impression d'avoir, de mon côté, suivi une formation sur la topographie de la ville de Bastogne. Et c'est avec un enthousiasme «modéré» que j'ai envisagé la suite.

A part cet inconvénient -disons mineur car passager-, la suite de l'histoire s'est déroulée sans trop de problèmes.

C'est plutôt quand l'ordinateur a été installé que les ennuis ont commencé. A partir de ce moment, je n'ai plus guère vu le futur as de l'informatique. Il passait des journées entières devant cette machine et quand, enfin, il daignait se montrer, il «surfait» manifestement encore sur une énorme vague informatique. C'est avec inquiétude que je voyais arriver le moment où l'ordinateur aurait envahi entièrement notre univers.

Nous avons des exemples de couples dans notre entourage, dont le mari avait, à un moment donné, été contaminé par le même virus. Nous avons alors suivi, avec effroi, le déroulement de cette «maladie». Ce sont ces exemples qui nous ont permis, après bien des discussions, de ne pas nous engager sur une voie qui aurait pu être plutôt néfaste pour notre vie commune.

Nous avons trouvé un compromis, chacun a mis un peu d'eau dans son vin et un nouvel équilibre s'est établi. Mais il est vrai que cela aurait pu se terminer d'une façon beaucoup moins agréable.

Françoise

L'informatique, quelles précautions ?

De plus en plus de personnes utilisent l'ordinateur et c'est fort bien, car il constitue notamment une excellente stimulation des fonctions cognitives (qui permettent d'acquérir des informations). Mais quelle que soit sa destination, il convient de gérer intelligemment cet outil attrayant, sinon les neurones encaissent !

Conséquences visuelles : pas vraiment de pathologie spécifique, mais une fatigabilité accrue

Il est certain que l'activité devant l'écran sollicite prioritairement une fonction visuelle déjà perturbée chez 66 % des personnes atteintes de S.P. Cette activité implique une combinaison d'opérations de lecture de textes et d'imprimés, de frappe sur clavier et de lecture sur écran. Ainsi, trois directions de vision sont définies dans des conditions difficiles pour la vue, du fait :

- des types différents de contrastes,
- des changements fréquents de distance entre l'œil et ce qu'il fixe,
- des différences importantes entre les luminances des diverses zones explorées.

La fatigue visuelle qui s'ensuit peut être provoquée par des troubles de la motricité oculaire, étant donnée la sollicitation accrue de la convergence, lorsque l'on doit fixer beaucoup plus souvent un même point.

Dans ce contexte, le problème de l'éclairage de l'aire de travail prend une dimension particulière, un mauvais éclairage entraînant des phénomènes d'éblouissement. Les symptômes de la fatigue visuelle sont variés : sensation de lourdeur des globes oculaires, picotements, brûlures ou rougeurs oculaires, apparition de mouches volantes (petits points noirs qui se déplacent sans cesse), difficultés de mise au point ou de maintien de la vision binoculaire avec diplopie fugace (vision double de durée limitée), céphalées périoculaires (maux de tête proches des yeux), frontales ou occipitales (dans la région postérieure/inférieure du crâne), etc.

Pour les personnes présentant un nystagmus ⁽¹⁾, il n'y a aucune incompatibilité particulière. Chaque cas est individuel : certains bénéficieront de ce type de travail alors que d'autres ne pourront l'assumer. Pour les sujets malvoyants, les programmes spécifiques d'agrandissement représentent un des bénéfices de notre époque, sans pour autant aggraver l'état de malvoyance.

Il est certain que plus la durée du travail sur écran augmente, plus les symptômes de fatigabilité sont fréquents. Suivez les quelques conseils repris ci-après et n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations concernant les possibilités d'adaptation de votre poste de travail.

Conseils utiles

- Positionner le document à dactylographier verticalement, à côté de l'écran.
- Utiliser des caractères d'au moins 5 mm.
- Utiliser des caractères **gras**, du moins pour dactylographier.
- Vérifier que l'on peut différencier les caractères suivants à 60 cm de l'écran :
X-K O-Q T-Y S-5 Y-L U-V I-1
- Eclairer suffisamment la zone de lecture (lampe de bureau) sans créer de reflets sur l'écran.
- Positionner l'écran de manière à ce que le cou soit détendu.
- Choisir une bonne chaise.
- Reposer bras et poignets sur le clavier ou sur l'adaptation.
- S'imposer des pauses fréquentes.

**L'Homme commande la Machine,
pas l'inverse,
ne l'oubliez jamais !!!**

Guy Ganty - Département de Logopédie
Centre National de la S.P. - Melsbroek

(1) Nystagmus : mouvements oscillatoires, courts et saccadés des yeux, dus à une lésion des centres nerveux.

Informatique : Que fait la Ligue ?

Suite au projet *Horizon* qui abordait les questions liées à la S.P. et l'emploi, la Ligue s'est mise à organiser des formations de base en informatique dans les différentes provinces de la Communauté française.

Dans ce cadre, un groupe de travail baptisé Informatique a été créé en mai 1995. Il se compose aujourd'hui de 6 personnes dont 5 ont la S.P.

Le groupe Informatique :

- organise des cycles de **formation** dans chaque province (initiation et perfectionnement),
- **informe** dans l'achat de matériel et accorde des **prêts sans intérêts**,
- ouvre de **nouveaux horizons** (bénévolat, insertion professionnelle, création de liens sociaux,...)

A ce jour, 10 cycles de **formation** ont déjà eu lieu. Pour les 6 provinces, 65 participants en ont déjà bénéficié et ce n'est pas sans une pointe de regret qu'ils ont vu leur session de cours se clore. Notons que 55 % des participants étaient des femmes.

C'est dans une ambiance conviviale, avec des professeurs sympathiques eux-mêmes atteints de S.P., passionnés et proches des apprentis informaticiens, que ces séances se sont déroulées dans des bâtiments -faut-il le souligner ?- bien équipés et généralement d'accès facile. Pour parfaire le tout, le coût de la formation était très abordable.

Cette expérience, jugée vraiment positive par la plupart, a offert l'occasion à de nombreuses personnes d'oser sortir de chez eux et de s'évader des problèmes quotidiens. Relever un tel défi leur a permis de côtoyer et de rencontrer des gens atteints de la même maladie. Cela a favorisé un échange enrichissant d'impressions tirées de vécus semblables. De nouvelles amitiés ont vu le jour. Beaucoup ont retrouvé confiance en eux, ont pris conscience de leurs potentialités et de leurs limites en faisant face à certaines contraintes: vie de groupe, contacts sociaux, horaire, rythme de travail, etc.

De plus, ce défi a ouvert de nouveaux horizons pour certains, qui ont trouvé par la suite la possibilité d'un emploi rémunéré ou bénévole. Elle a permis à d'autres d'aider leur conjoint ou leurs enfants. Enfin, tous ont appris à rédiger un cour-

rier, à tenir le budget du ménage, à dresser un répertoire de livres, à gérer une collection ou à oser se lancer dans d'autres formations extérieures à la Ligue.

Compte tenu de l'engouement pour cet apprentissage, le groupe Informatique a créé un outil didacticiel (un syllabus) qui est distribué à tous les participants. La Ligue a décidé de reconduire cette organisation pour d'autres formations de base ou de perfectionnement.

En résumé, les affiliés qui ont bénéficié de cet enseignement en sont ressortis réconfortés, fiers et satisfaits d'avoir pu dompter cette machine dont on parle tant et qui paraissait inabordable.

Mais le groupe Informatique ne se contente pas d'organiser des formations. Depuis quelques mois, il peut octroyer, sous certaine conditions, un **prêt sans intérêt** de 25.000 F max. pour l'achat de matériel informatique ou pour l'amélioration d'un matériel existant.

Vous désirez en savoir plus ?

La permanence du groupe se tient le 2^e mardi du mois de 9h à 15h au 081/21.27.66.

Le groupe Informatique

Mais encore ?

A côté des services proposés par le groupe Informatique, les travailleurs sociaux de la Ligue peuvent vous accompagner dans vos démarches auprès du Fonds Bruxellois ou de l'A.W.I.P.H. (voir articles ci-dessous).

Que fait le Fonds Bruxellois ?

Le Fonds Bruxellois Francophone pour l'Intégration Sociale et Professionnelle des Personnes Handicapées propose divers services.

Aide matérielle individuelle

Rappel

L'aide matérielle ne peut être accordée à la personne handicapée que pour couvrir les frais qui, en raison du handicap, sont indispensables à son intégration sociale ou professionnelle.

Par «intégration sociale ou professionnelle», le Fonds Bruxellois entend :

- l'exercice d'un emploi rémunéré,
- le suivi d'une formation professionnelle ou d'études,
- l'accomplissement de démarches soutenues en vue d'être intégré sur le marché du travail,
- l'accomplissement de tâches ménagères sans aide majeure,
- la participation effective à des activités sociales organisées par des A.S.B.L. à raison d'au moins 10h/semaine.

Le demandeur doit fournir les éléments attestant la nécessité, l'utilité et l'efficacité de l'aide demandée en fonction du handicap, ainsi que de la nature de ses activités.

Interventions financières

Aménagement du poste de travail

Le Fonds peut prendre en charge 100 % des frais directement liés au handicap pour l'aménagement du poste de travail. La demande sera introduite auprès du Fonds par la personne ou par l'employeur, à l'embauche ou en cours d'occupation.

Autres demandes

Les critères d'intégration ci-dessus sont pris en compte pour l'octroi d'interventions financières, selon des montants déterminés (plafonds) :

Ordinateur fixe	41.000 F
Imprimante	12.000 F
Ecran (selon la taille)	de 24.000 F à 65.000 F
Ordinateur portable (N/B)	45.000 F
Ordinateur portable (couleurs)	74.000 F
Synthétiseur vocal	57.000 F
Carte d'agrandissement	142.000 F

D'autres interventions spécifiques sont possibles.

Centres de formation

Le Fonds Bruxellois reconnaît comme centre de formation la Ligue Braille, ainsi que les centres reconnus par les régions wallonne et flamande.

Que fait l'A.W.I.P.H. ?

L'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées propose divers services.

Interventions financières

Que ce soit au domicile de la personne handicapée ou sur son lieu de travail, l'A.W.I.P.H. intervient financièrement pour l'achat et l'adaptation de matériel informatique dans la mesure où celui-ci va permettre à l'intéressé de garder un maximum d'autonomie. (Les critères d'intervention sont identiques à ceux relatifs aux adaptations du logement : activité professionnelle, ménagère ou bénévole reconnue par l'A.W.I.P.H.)

Selon la situation, la demande sera introduite par la personne handicapée ou par l'employeur, à l'embauche ou en cours d'occupation.

L'éventail des adaptations possibles sur le micro-ordinateur est très vaste compte tenu des spécificités de chaque handicap. Aucune réglementation précise n'existe à ce jour à l'A.W.I.P.H. Chaque demande est donc traitée individuellement selon le handicap du demandeur, ses besoins, ses limites et le contexte dans lequel il vit.

Une liste reprenant quelques plafonds d'interventions (T.V.A. comprise) nous a néanmoins été communiquée par l'administration centrale de l'A.W.I.P.H. à Charleroi:

Ordinateur bureau	50.000 F
Imprimante	15.000 F
Ecrans (selon la taille)	de 30.000 F à 80.000 F
Ordinateur portable (N/B)	45.000 F
Ordinateur portable (couleur)	80.000 F

Outre ces domaines d'intervention, l'A.W.I.P.H. est déjà intervenue pour d'autres postes tels que : synthétiseur vocal, réparation d'un ordinateur, commande Lucy, imprimante en Braille, ...

Centres de formation

L'A.W.I.P.H. reconnaît et subsidie 14 centres de formation professionnelle répartis selon des secteurs d'activités et des catégories de déficiences bien distincts.

Trois d'entre eux proposent aux personnes présentant un handicap physique des formations relatives à l'informatique. Il s'agit de: l'Espace Formation, Le Réseau et le Centre de Réadaptation au Travail (Cf. p.21).

L'A.S.B.L. Le Réseau a cependant une spécificité par rapport aux deux autres centres. Elle propose en effet une formation aux métiers de l'informatique sur réseau micro (opérateur, programmeur, analyste, ...), tandis que l'Espace Formation et le Centre de Réadaptation au Travail n'abordent l'informatique qu'au travers de formations en secrétariat et comptabilité.

Selon la sévérité du handicap, Le Réseau propose deux types de formations: un réseau local accueille les stagiaires au centre de Charleroi et un réseau télématique encadre 10 stagiaires dont le handicap limite sérieusement la mobilité (formation par voie télématique avec ordinateur mis à disposition au domicile).

Pour accéder à ces formations (dont le nombre de places est limité), il faut s'adresser au centre et au bureau régional de l'A.W.I.P.H. Les critères sont: âge entre 18 et 45 ans, motivation sérieuse, apti-

tudes suffisantes en français, calcul et logique, accord de l'A.W.I.P.H.

Des interventions destinées aux personnes handicapées sont versées par l'A.W.I.P.H. aux centres de formation professionnelle qui les transmettent à leur tour aux stagiaires en formation. Ces interventions couvrent les charges suivantes:

- allocations compléments de rémunération,
- charges sociales,
- frais de séjour,
- frais de déplacement,
- frais de formation.

Accompagnement

Certains services d'accompagnement subventionnés par l'A.W.I.P.H. effectuent un travail dans le domaine de l'informatique en particulier. C'est notamment le cas de la Ligue Braille qui forme des opérateurs en micro-informatique, conseille en matière de matériel et teste celui-ci auprès des personnes handicapées de la vue.

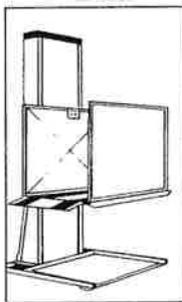
Tel. 02/7211160

Fax. 02/7212975



AMIGO PARAMEDICA

Ascenseurs de Résidence



Livraisons (et installation) de tous types d'ascenseurs et systèmes de levage à prix raisonnable.

En cas de problèmes d'accès au bâtiment (escalier, palier en pente, ect), n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations: **02/721.11.60**

- Luc Magnus -

Lambroekstraat 34
1930 Zaventem

500 m. from Novotel-Airport

Adaptation de voitures

Tous types d'adaptations et transformations de véhicules en tout genre. *Specialisé dans les travaux "sur mesure"*

- Livraisons (et installation) de toutes sortes de rails de fixation, fixations pour fauteuil-roulant, ceintures de sécurité, fauteuils avec fixation pour rails, plate-formes hydrauliques, rampes d'accès, ect
- Si vous désirez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous téléphoner: **02/721.11.60**
- Nous accordons 3 ans de garantie sur tous travaux effectués.



Adresses utiles

De nombreuses formations en informatique sont proposées partout en Communauté française (F.O.R.E.M., cours de promotion sociale, clubs d'informatique, ...) Certaines sont payantes, certaines sont ouvertes aux personnes répondant à des critères bien précis, certaines donnent accès à un certificat d'enseignement reconnu, ...

Mais celles et ceux qui sont atteints d'un handicap ne sont pas toujours en mesure de participer à ces formations. Nous avons relevé pour eux quelques associations qui proposent des formations adaptées (à domicile ou en centre). Ici aussi, les services fournis et les conditions d'accès varient.

Renseignez-vous !

A.C.I.H. Bruxelles (Téléfortran)

M. Olivier Magritte
rue de la Loi 121 à 1040 Bruxelles
Tél. 02/237.42.23

A.C.I.H. Liège

place du XX Août 38 à 4000 Liège
04/221.74.32

A.C.I.H. Verviers - Le Maillon

rue Laoureux 36 à 4800 Verviers
Tél. 087/30.51.61

A.W.I.P.H. - Brabant Wallon

Cf. Le Réseau

A.W.I.P.H. - Liège

rue du Vertbois 23/25 à 4000 Liège
Tél. 04/221.69.11

A.W.I.P.H. - Mons

Grand'Rue 67-69 à 7000 Mons
Tél. 065/32.86.11

A.W.I.P.H. - Namur Dinant Libramont

Résidence «Le Souverain»
place Joséphine Charlotte 8 à 5100 Jambes
Tél. 081/33.19.11

Centre de Réadaptation au Travail

M. G. Willems
route de Dinant 119 à 4557 Tinlot (Abée-Scry)
Tél. 085/51.18.11 ou 085/51.18.12

Centre de Ressources et d'Évaluation des Technologies pour les personnes Handicapées

(information, documentation, formation, évaluation de matériel et accompagnement)
rue de Bruxelles 61 à 5000 Namur
Tél. 081/72.44.34

Différences

rue des Cerisiers 15 à 1490 Court-St-Etienne
Tél. 010/61.66.65

Espace Formation

Mme Daussoigne
rue A. Bastin 59 à 5000 Namur
Tél. 081/22.27.53

Fondation Sylvie

(Projet Résy : formation à distance assistée par ordinateur)

M. Olivier Pretto
place Joséphine Charlotte 8/12 à 5100 Jambes
Tél. 081/31.19.21

Fonds Bruxellois Francophone pour l'Intégration Sociale et Professionnelle des Personnes Handicapées

rue du Meiboom 14 à 1000 Bruxelles
Tél. 02/209.32.11

Groupe Informatique

Ligue Belge de la S.P. - C.F.
chée de Louvain 367/6 à 5004 Bouge
Tél. 081/21.27.66 (2e mardi du mois)

Handicapés et Informatique

av. de l'Opale 108 à 1030 Schaerbeek
Tél. 02/655.54.88

Horizon 2000

(formations à la demande)
rue F. Reconnu 50 bis à 6061 Montignies-sur-Sambre
Tél. 071/31.27.19

Le Réseau

Espace Santé
bld Zoé Drion 1 à 6000 Charleroi
Tél. 071/28.46.02

Ligue Braille

rue d'Angleterre 57 à 1060 Bruxelles
Tél. 02/533.32.11

Dans le cadre d'une revalidation, des spécialistes proposent un travail sur ordinateur.

Centre National de la S.P.

Vanheylenstraat 16 à 1820 Melsbroek
Tél. 02/751.80.30

Centre Neurologique

4557 Fraiture
Tél. 085/51.91.11

Et si nous nous unissions?

Je voudrais, à travers ces lignes, lancer un appel suite à un événement qui s'est déroulé à la rentrée et par lequel nous sommes tous et toutes concernés. Je veux parler de l'opération Chococlef.

Après avoir passé huit années en France, je suis revenue «au pays» en septembre 1995. Ironie du sort, j'arrivais en Belgique au moment de l'opération Chococlef et mon premier contact avec l'assistante sociale de ma région s'est déroulé, entre autres, en buvant un café agrémenté d'un délicieux chocolat qu'elle m'avait apporté. La Belgique retrouvait toute sa saveur...

Durant toute l'année qui a suivi, je suis restée en contact avec la Ligue et lorsqu'au mois de juin, on m'a proposé de participer à la prochaine opération Chococlef, j'ai tout de suite été d'accord.

C'était l'occasion pour moi de participer positivement à la Ligue et d'œuvrer avec enthousiasme pour une «cause» que j'adore. (Je ne pense pas que j'aurais eu le même élan s'il s'était agi de la vente de camemberts!...)

Cette opération a eu ceci de marquant: elle m'a permis de rencontrer et de téléphoner à beaucoup de personnes, de reprendre contact avec la vie active en Belgique, de me rendre compte qu'il y a quelque chose d'utile à faire pour la Ligue et pour nous tous, concernés par la S.P.

L'argent récolté par la vente de ces chocolats peut aider des centaines de malades, vous le savez tout comme moi...

Cependant, toutes les possibilités pour arriver au but n'ont pas été exploitées, faute de moyens (trop peu de vendeurs), faute d'argent (la publicité coûte cher), faute de connaissance (combien de personnes se rendent compte de ce qu'est une S.P. et quel est son impact au quotidien), faute de disponibilité (tout cela prend beaucoup de temps).

Mais il serait vain de baisser les bras, surtout dans notre pays où le chocolat est roi et où il y a certainement moyen de sensibiliser une plus grande partie de la population.

Des cartons qui avaient été placés chez des personnes en vue de les vendre, nous sont revenus à moitié remplis.

Pourquoi ne pas mettre nos idées en commun? Il y a plus dans plusieurs têtes que dans quelques-unes!... Si nous nous y mettions tous?

Si nous réfléchissions tous aux nouveaux moyens que nous pourrions trouver pour propager les chocolats, aux personnes que nous pourrions contacter et auxquelles nous n'avons pas encore songé, ... J'ai des amies enseignantes qui ne demandaient qu'à m'aider:elles ont écoulé un ou des cartons de trente paquets de chocolats dans leur école. D'autres amis, en en parlant sur leur lieu de travail, ont aussi réussi à en vendre.

Les moyens ne manquent pas si nous voulons nous unir pour trouver ensemble des idées.

Parlez-en autour de vous, demandez l'aide de vos proches et de vos connaissances (amis, voisins, collègues, ...)

Faites-nous savoir ce que vous proposez pour les chocolats qui restent et pour les futures opérations Chococlef... C'est si important pour nous tous.

Merci d'y songer... et de nous répondre.

Evelyne

L'opération Chococlef 1997 est déjà en préparation.

Pour toute information, contactez votre comité provincial.

Rien qu'un petit mot ... «merci»

Merci à toutes les personnes qui, par leur témoignage, donnent vie à notre périodique.

Merci aussi aux personnes dont le nom ne figure jamais dans *La Clef*, mais qui nous renseignent des auteurs d'articles intéressants.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, investissent de leur temps en réagissant, en proposant, en écrivant.

La Cellule de Créativité

La liberté retrouvée...

Depuis un an et demi environ, j'utilise une voiturette électrique de type scooter. Je pense que le moment est venu de faire le bilan de ce que cet engin m'apporte et de partager cette expérience avec les lecteurs de *La Clef*.

Autant le dire tout de suite, je considère qu'il a vraiment changé ma vie.

Je suis capable de marcher quelques mètres sans aide et quelques dizaines, voire quelques centaines, de mètres avec une tribune ou en donnant le bras à ma femme. Mais, les jours où je suis en forme, je me rends compte rétrospectivement que je réduisais progressivement mes sorties, que je supprimais les promenades, bref que je m'isolais de plus en plus. Même à mon travail, j'hésitais à sortir de mon bureau pour m'éviter la fatigue des déplacements.

Maintenant, plus rien de tout cela. J'ai retrouvé le plaisir de la promenade (même en forêt), je n'hésite plus à me rendre moi-même dans les magasins et, au travail, j'ai beaucoup plus de contacts avec mes collègues. Au point de vue pratique, je constate que, même s'il y a des obstacles sur la voie publique, avec un peu de débrouillardise, on passe partout.

J'ai complété mon équipement par l'installation d'un élévateur placé dans ma voiture, ce qui me permet toutes les excursions.

Et cette année, je suis parti en vacances, en Espagne, avec ma voiturette. Fini donc de dépendre de ma femme pour une promenade, voire pour une excursion...

Jean-Pierre

La Ligue a, comme vous, mesuré les conséquences de la décision de l'I.N.A.M.I. Dans *La Clef* n°48 (9/95), le groupe Habitat interpellait les lecteurs afin qu'ils manifestent leur mécontentement face à la décision de non-remboursement des voiturettes «scooters» par l'I.N.A.M.I. Fin 1995, lors du salon et banc d'essai de voiturettes, de nombreuses personnes se sont jointes à ce mouvement.

Concrètement, notre pétition a recueilli plus d'un millier de signatures. Mme du Fontbaré, Présidente de la Ligue, a transmis celles-ci à l'I.N.A.M.I. Pour information, voici la réponse reçue.

Madame,

Objet : - Votre courrier du 16 juillet 1996

- Non-remboursement de l'I.N.A.M.I. à l'achat d'un scooter

Nous accusons bonne réception de votre lettre susmentionnée nous informant de votre souhait, partagé par plus d'un millier de personnes, de voir la réintroduction dans la nomenclature des prestations de santé du scooter, à une intervention de l'I.N.A.M.I. ou de l'A.W.I.P.H.

Votre lettre va être transmise à la Commission de convention bandagistes - organismes assureurs qui en prendra connaissance dans une prochaine réunion. Vous serez informée de sa décision aussitôt que les membres de cette Commission auront statué sur cette question.

(...)

Le Fonctionnaire dirigeant,

Dr J. RIGA

Directeur général

Wait and see ...

Mais nous ne laissons pas tomber les bras !

Le groupe Habitat

Tu as ton truc?

Quelques conseils personnels pour éviter de **s'étrangler en avalant.**

Je bois toujours avec une paille que je ne plie pas, ce qui m'oblige à pencher la tête au-dessus du verre. Ainsi, dans la gorge, le canal vers les poumons se ferme et celui vers l'estomac se libère plus largement. Si la paille est pliée, par contre, la tête doit se redresser et, dans la gorge, la voie est libre pour aspirer par le mauvais trou !

De même, s'il m'arrive en mangeant de sentir que j'avale de travers, je plonge immédiatement la tête vers l'avant. En général, c'est radical : j'évite de m'étouffer ou de tousser désespérément pendant dix minutes.

Votre propre expérience vous a sans doute appris qu'il valait mieux ne pas rire, parler ou tourner la tête en avalant.

S'il y a lieu, le kiné ou le logopède se chargeront d'une vraie rééducation.

Claude

Quels sont mes droits ?

Les avantages sociaux

Chez bon nombre d'affiliés, la maladie ne permet pas ou plus d'acquérir un revenu suffisant. En plus, ils doivent supporter certaines charges supplémentaires dues à leur handicap.

Quels sont les interventions financières et autres avantages sociaux dont ils peuvent éventuellement bénéficier ? Selon des conditions d'obtention bien spécifiques, diverses dispositions particulières sont prévues en faveur des personnes handicapées.

1. Allocations aux handicapés

Régime des moins de 65 ans

- Allocation de remplacement de revenus
- Allocation d'intégration
- Allocation pour l'aide aux personnes âgées

2. Allocations familiales

Les personnes reconnues en invalidité et les bénéficiaires d'une allocation aux handicapés peuvent obtenir pour leurs enfants des allocations familiales au taux majoré, à condition qu'elles ouvrent elles-mêmes le droit aux allocations et que leurs revenus ne dépassent pas un certain plafond mensuel.

3. Soins de santé

Certaines prestations relatives aux soins de santé donnent lieu à un remboursement préférentiel dans les cas suivants :

- Conditions d'ouverture du droit plus favorable pour les indépendants;
- Cotisation réduite pour les personnes handicapées ni titulaires, ni à charge d'un titulaire;
- Remboursements majorés si le handicapé est reconnu V.I.P.O.;
- Pathologie lourde en matière de kinésithérapie;
- Franchise sociale appliquée sur les tickets modérateurs des personnes handicapées titulaires.

4. Interventions spéciales pour l'intégration des personnes handicapées

Agence wallonne (A.W.I.P.H.) ou Fonds bruxellois

Dans le circuit du travail

- Complément pour maintenir la rémunération normale (convention n° 26);
- Intervention dans la rémunération et les charges sociales;
- Aménagement d'un poste de travail;
- Instruments et vêtements de travail justifiés par un handicap;
- Frais de déplacement dans certains cas.

Autres mesures

- Aménagements de l'habitat;
- Adaptation d'une voiture;
- Formation professionnelle;
- Diverses mesures d'intégration.

5. Chômeurs handicapés

- Dans certains cas, les indemnités forfaitaires sont majorées;
- Dispositions spécifiques pour le contrôle communal et autres obligations.

6. Personnes handicapées pensionnées

- Méthode de calcul plus favorable du montant de la pension;
- Assimilation des périodes d'incapacité permanente;
- Régime de faveur concernant l'âge du droit à la pension de survie.

7. Impôts sur les revenus

- Exemption d'impôts pour une part supplémentaire du revenu;
- Réduction en matière de précompte immobilier pour le propriétaire ou le locataire.

8. Téléphone

- Diminution des frais de raccordement;
- Réduction de la redevance d'abonnement;
- Réduction sur la location d'appareils divers;
- Gratuité d'une part des unités tarifaires par période de deux mois.

9. Electricité et gaz

Tarif normal, mais sans la redevance fixe.

10. Redevances radiotélévision

Exonération des redevances radiotélévision, y compris pour les radios sur véhicule immatriculé au nom de la personne handicapée.

11. Taxes sur les voitures automobiles

- TVA réduite lors de l'achat d'une voiture;
- Restitution de la TVA réellement payée;
- TVA réduite pour l'entretien, les réparations et l'achat de pièces détachées;
- Exonération de la taxe de circulation et de la taxe de mise en circulation.

12. Autres mesures concernant les automobilistes handicapés

- Carte spéciale de stationnement;
- Dispense du port obligatoire de la ceinture de sécurité;
- C.A.R.A. (Centre d'adaptation à la route pour automobilistes handicapés).

13. Transports en commun

- Réduction aux personnes handicapées appartenant à la catégorie VIPO;
- Gratuité du billet pour l'accompagnant de certaines personnes handicapées;
- Carte de priorité pour l'occupation d'une place assise dans les trains, trams, bus et métro;
- Mise à disposition d'une voiturette dans certaines gares de la S.N.C.B.;
- Facilités diverses sur demande dans les agences commerciales de la S.N.C.B.

14. Logement

- Majoration des primes à l'achat et à la construction;

- Logements sociaux donnés en location, sous certaines conditions;
- Majoration des primes à la réhabilitation et à la restructuration;
- Allocations de déménagement, d'installation et de loyer.

15. Quelques mesures selon la région ou le domicile

- Tarif social visant la télédistribution;
- Transports spéciaux;
- Accessibilité aux bâtiments;
- ...

Face à la complexité de ces dispositions, les personnes sont confrontées à une multitude d'interrogations:

- Qui peut bénéficier de telle disposition ?
- Quelles sont les conditions d'obtention de tel avantage ?
- Quel montant représente telle exonération ?
- Quelle est la procédure à suivre pour introduire telle demande ?
- Qui peut accorder telle intervention, et sous quels critères ?
- Quand et comment peut-on introduire un recours suite à la signification d'un refus ?

Afin de fournir des réponses rapides, simples, claires et complètes sur les diverses questions en la matière, la Ligue met à la disposition de ses affiliés le **groupe Législation**. (Cf. p. 31)

Sur base des renseignements qui lui sont fournis, il peut :

- établir un calcul d'évaluation du droit aux allocations,
- accompagner les personnes lors de certaines démarches administratives,
- fournir des informations sur la spécificité des dispositions en vigueur,
- conseiller sur les diverses procédures à respecter,
- orienter, le cas échéant, vers des spécialistes plus compétents.

Attention

En complément à l'article «La circulation en voiturette» paru dans le numéro précédent (pp. 32-33), il nous semble nécessaire de faire la mise au point suivante.

4° Assurance

Conducteur de voiturette assimilé à un usager faible: *En cas d'accident, la responsabilité du conducteur de voiturette ne sera jamais engagée, sauf faute inexcusable.*

Cette assimilation d'un conducteur de voiturette à l'usager faible ne jouera que pour les lésions corporelles encourues et les soins qu'elles nécessiteront, et non pour les dégâts matériels subis.

Pour ces derniers, le conducteur devra toujours prouver la faute de la partie adverse (suivant les règles ordinaires du droit).

En outre, ce conducteur pourra voir sa propre responsabilité civile mise en cause pour les dommages (corporels ou matériels) causés à

un tiers; d'où l'obligation d'avoir souscrit un contrat d'assurance couvrant la responsabilité d'un conducteur de véhicule à moteur.

Roger Dewallef
Groupe Législation



A vendre

Cartes postales sujets divers (pour toute occasion), **au profit du groupe Espoir** de la Ligue (Brabant Wallon)

4 cartes + enveloppes: 100F

M./Mme Gebara : 02/384.04.02

Voiturette électrique
peu roulé

Prix : 40.000 F

Tél. : 085/51.24.93

Lève-personne électrique avec hamac Handymove

Prix : 50.000 F

Chargeur pour poirier PE50

Prix : 4.000 F

M. Briol : 081/56.66.21

Voiturette électrique 1993
Ortopedia 921/40cm, parfait état

Prix : 60.000 F

S. Rocour : 081/21.27.66
(jeudi après-midi)

Chaise électrique Amigo,
2 batteries + chargeur,

Tricycle pliant et démontable

Tél. 065/31.17.09 (matin)

Voiturette électrique
Amigo jaune

Prix : 25.000 F

Treuil pour coffre de voiture

Prix : 15.000 F

Tél. 02/354.96.41 (après 20h)

Voiturette électrique

Bec Sterling scooter, état neuf,
autonomie 40 km

Prix: 60.000 F

Tél. : 085/25.06.46

Recherchons

English speaking family in Waterloo would like to start an **English speaking support group** for sufferers and carers of Multiple Sclerosis.

Angie Maus : 02/354.51.62

Vélo pour enfant de 10 ans dont la maman a la S.P.

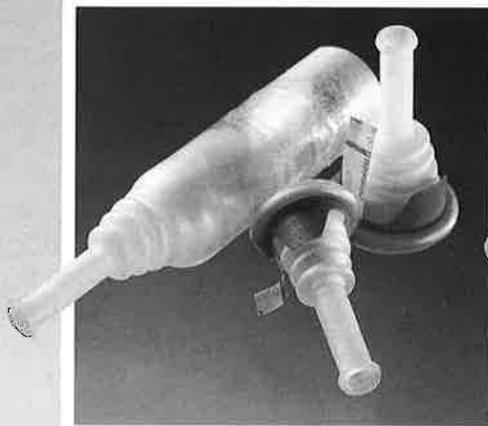
M. Schroeder : 02/735.86.21
(vendredi matin)

Conveen : Systems

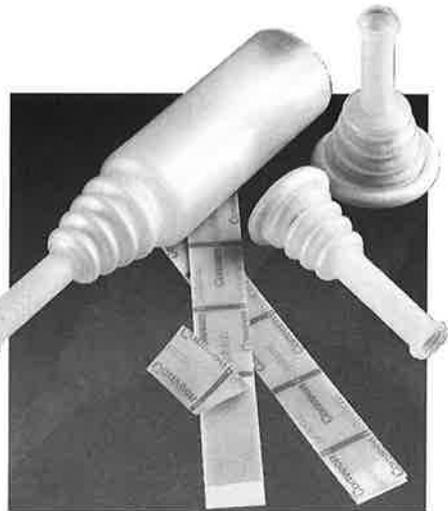
Incontinence urinaire masculine

L'étui pénien Conveen Security+

- ▶ Une utilisation simple.
- ▶ Etanchéité parfaite.
- ▶ Hypo-allergique.
- ▶ Une meilleure solution.



1 pièce
Facile et hygiénique



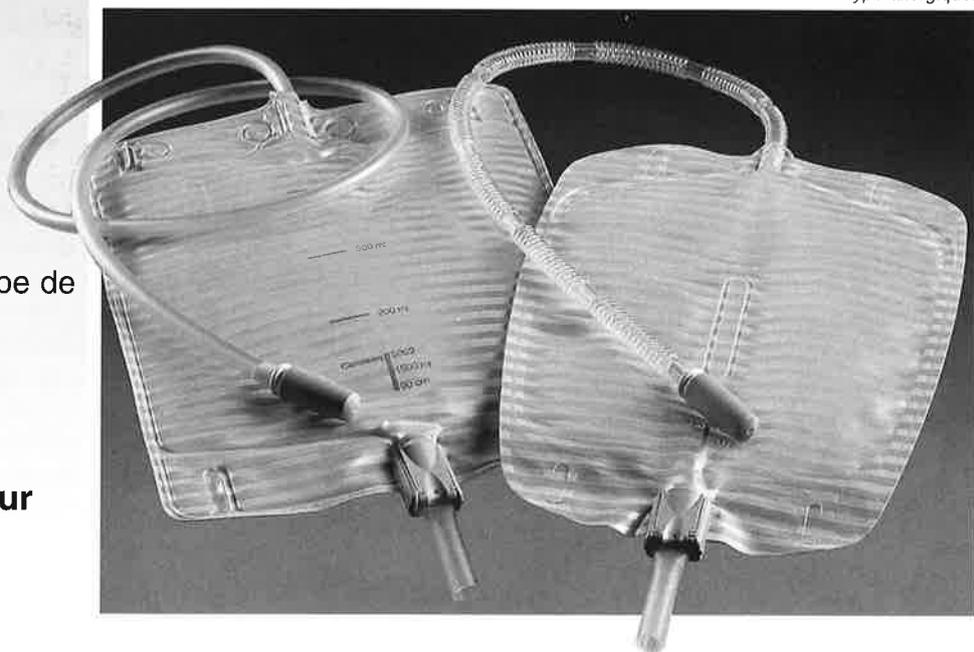
2 pièces
Sûr et
hypo-allergique.

Poche à urine

- ▶ Adaptée à chaque type de patient.
- ▶ Confortable.
- ▶ Nouvelle fermeture.

Poche à urine Contour

- ▶ Nouveau système multi-alvéolaire.



Remplissez ce bon et renvoyez-le sous enveloppe affranchie à
Coloplast Belgium S.A.

Nom _____

Adresse : _____

Tél. : _____

- Je souhaite :
- Une documentation **Conveen**
 - Un échantillon gratuit **Conveen** Diamètre : 25 mm
 - 30 mm
 - 35 mm



Coloplast

Rue Gallait 64 - 1030 Bruxelles
Tél. : 02/245.92.20

En vertu de la loi du 8 décembre 1992, relative à la Protection de la Vie Privée, nous vous informons que ces données personnelles sont récoltées et conservées au fichier informatisé ouvert et tenu par la S.A. Coloplast Belgium rue Gallait, 64 à 1030 Bruxelles, à seule fin d'informer ponctuellement la clientèle sur les produits ou services disponibles. Au cas où vous souhaiteriez accéder aux données vous concernant ou obtenir la correction de données inexactes ou incomplètes, sans frais, vous pouvez vous adresser au maître du fichier, Coloplast Belgium (sur justification de votre identité)

Du nouveau au groupe Documentation

Tous les documents présentés ici peuvent être obtenus sur simple demande adressée au groupe Documentation (voir permanence p. 31) avec la mention du N° de référence indiqué. Ils vous seront envoyés accompagnés d'un bulletin de versement pour couvrir le prix de l'article (3 F la page) ou de la brochure et les frais d'envoi, avec un minimum de 40 F.

MÉDICAL TRAITEMENT

S.P. et cannabis

1996 - Le journal du médecin

La cannabis exercerait un effet favorable sur la S.P. Aux Pays-Bas et aux U.S.A., on ferme les yeux sur l'usage de cette drogue chez des patients souffrant de certaines maladies chroniques. La Belgique reste dans l'expectative. Il semblerait que quelques «trips» par jour suffisent pour diminuer les doses de médication lourde et provoquent une détente musculaire et un effet analgésique. Quoi qu'il en soit, la cannabis n'est pas exempte d'effets secondaires, en particulier, une irritation des voies aériennes et une augmentation des risques de cancer du poumon.

1 page

N° 1074

MÉDICAL TRAITEMENT

Was können Betroffene und Angehörige tun?

1995 - Schweizerische MS Gesellschaft

Dieser Artikel gibt Hinweise über die Wichtigkeit von Bewegung, richtiger Ernährung und Pflege der menschlichen Beziehungen. Für die medizinische Betreuung sollte man seinen Arzt auswählen und sich vor heilungsversprechenden Scharlatanen in acht nehmen, sowie alle möglichen Hilfsmittel gebrauchen, bis hin zu zeitweiligen Aufenthalten in Spezialkliniken.

1 page

N° 1069

MÉDICAL TRAITEMENT

Le traitement de la S.P. par l'Interféron - Où en est-on ?

par Dr Sadzot - La Clef 1995 - Ligue Belge de la S.P. - C.F.

Le point sur les résultats obtenus par l'Interféron. L'article relève les questions qui restent actuellement en suspens. Il explique les espoirs soulevés par ce traitement et ses limites actuelles.

2 pages

N° 1067

MÉDICAL

S.P. et dépression

par Dr Sandy Burnfield - 1996 - MS Society of England

Le mot dépression est utilisé pour qualifier une grande variété d'humeurs. Beaucoup se disent déprimés alors qu'ils sont simplement tristes ou décus. La dépression est pourtant une maladie courante et les personnes souffrant d'une maladie invalidante telle que la S.P. sont plus susceptibles d'en souffrir. Il est cependant difficile de déterminer quels sont les symptômes de la maladie et ceux qui sont la réponse aux difficultés de s'adapter à sa nouvelle condition. 2 sortes de traitement existent. La dépression n'est pas un signe de faiblesse. N'hésitez pas à en parler à votre médecin, car c'est une véritable maladie qui nécessite un traitement.

4 pages

N° 1073

MÉDICAL

Le rôle du généraliste dans la gestion de la S.P.

par Dr R. Hansell. - 1995 - International Federation of MS Societies

L'article s'attache à examiner les symptômes ressentis par le patient. De cette description ressort le rôle du médecin généraliste dans les soins à donner aux personnes atteintes de S.P. Celui-ci peut apporter une aide au patient et à sa famille avant que les difficultés ne surgissent ou à mesure qu'elles se présentent.

5 pages

N° 1066

MÉDICAL**MS - eine verschlüsse Krankheit**

1995 - Schweizerische MS Gesellschaft

Was ist MS, was verursacht ihren Ausbruch und beeinflusst ihren Verlauf ? Was passiert während des Schubes und wie kann MS behandelt werden ? Kurze Texte und klare, aufschlussreiche Zeichnungen erklären die wichtige Bedeutung der Übermittlung von Nervenimpulsen.

3 pages

N° 1068

MÉDICAL RECHERCHE**La guerre des nerfs : premières victoires de la médecine contre la S.P. (L'interféron)**

par François Louis - Le Soir, rubrique Santé, 20-21/4/96

L'Interféron β ne guérit pas la S.P. mais en retarde les effets. Beaucoup d'inconnues subsistent, qui incitent à la circonspection. Il n'empêche que ce médicament est sans doute le premier pas dans une bonne direction.

2 pages

N° 1072

MÉDICAL DIAGNOSTIC**Potentiels évoqués et température**

par Dr M. Charlier - La Clef 1986 - Ligue Belge S.P. - CF.

L'étude des potentiels évoqués permet de mettre les lésions en évidence et de suivre l'évolution des poussées et rémissions. Une étude a permis de constater les effets de la température sur la S.P. et conclut à la nécessité d'éviter l'exposition prolongée au soleil ou dans les pays chauds ainsi que les bains trop chauds.

1 page

N° 1071

MÉDICAL RECHERCHE**La S.P. dans l'enfance**

par Prof Dr Med Foker Hanefeld. - 1995 - Deutsche MS Gesellschaft

La S.P. se retrouve chez l'enfant bien plus souvent qu'habituellement admis. L'imagerie médicale perfectionnée a changé le panorama des maladies dégénératives. Une étude prospective de la S.P. infantile a apporté en cette matière des résultats surprenants. L'étude se poursuit pour affiner la connaissance de la S.P.

7 pages

N° 1070

Je lis, tu lis, nous lisons, vous lisez

Le groupe Documentation désire mettre en service un **prêt de livres**.



Afin de garder notre spécificité, nous recherchons des livres traitant de la sclérose en plaques, mais aussi des livres qui, par leur profondeur, leur vécu, leur psychologie, pourraient aider toute personne atteinte de la maladie, ainsi que son entourage.

Nous nous adressons à ceux qui sont prêts à céder un ouvrage intéressant à notre service, mais aussi à vous tous, qui connaissez les coordonnées d'un ouvrage qu'il serait utile d'acquérir. Nous vous demandons de nous transmettre par téléphone ces précieuses informations (titre, auteur, édition, année).

Grâce à vous, nous pourrons faire partager vos lectures à d'autres.

Merci d'avance.

Prêt de livres

Ligue S.P.

av. Plasky 155 à 1030 Bruxelles
02/735.86.21 (9h-12h vendredi)

Maggy Schroeder
Groupe Documentation

Agenda 1997

Janvier

Projection de dias sur le thème de l'Islande et de ses geysers

Renseignements : Espoir (02/384.04.02)

Buffet de l'An Nouveau, Sa 11/1, Salle Lyzée à Andoy, animation par de jeunes guitaristes de Hannut

Renseignements : comité de Namur

Formation en informatique, du 20/01/97 au 10/03/97, Mons

Renseignements : groupe Informatique

Réunion du 3^e mardi, Ma 21/1, goûter et jeux de société, salle La Renardière à Wépion

Renseignements : comité de Namur

Visite culturelle, Me 22/1, 14h30, exposition sur les chauves-souris et autres thèmes, Musée des Sciences naturelles, rue Vautier à Bruxelles

Renseignements : comité de Bruxelles

Exposition et banc d'essai de voitures, Je 23 (14h-18h) Ve 24 et Sa 25/1 (10h-18h), Marché Couvert de Hannut, rue des Combattants 1, entrée gratuite, catalogue 100 F

Renseignements : groupe Habitat (081/21.27.66 - mercredi après-midi)

Février

Goûter «Crêpes» et jeux

Renseignements : Espoir (02/384.04.02)

Réunion du 3^e mardi, Ma 18/2, goûter et jeux de société, salle La Renardière à Wépion

Renseignements : comité de Namur

Film «Vent du Nord - Le plat pays et ses merveilles», Ma 18/2, 14h30, réalisation artistique et visuelle de haut niveau par Claire et Pierre van Made, Salle St-Mar à Uccle

Renseignements : comité de Bruxelles

Mars

Concert du groupe Espérance

Renseignements : Espoir (02/384.04.02)

Réunion du 3^e mardi, Ma 18/3, goûter et jeux de société, salle La Renardière à Wépion

Renseignements : comité de Namur

Formation en informatique, du 24/03/97 au 19/05/97, Tournai

Renseignements : groupe Informatique

Avril

Réunion du 3^e mardi, Ma 15/4, goûter et jeux de société,

Renseignements : comité de Namur

Mai

Vacances à la mer, du Sa 3/5 au Sa 10/5, Hôtel de Kinkhoorn (Mariakerke-Ostende), 9.000 F par personne

Renseignements : groupe Vacances

Réunion du 3^e mardi, Ma 20/5, goûter et jeux de société,

Renseignements : comité de Namur

Solution des mots croisés du numéro précédent.

HORIZONTALEMENT

1. Articulateurs - 2. Meutrisures - 3. NT - E - Evier - CT - 4. Ein - Sein - Amer - 5. SCO - A - T - Gapi - 6. Tuyau - L - Manie - 7. Ylangsylangs - 8. Ionie - Nys - Ase - 9. Net - Saxe - Onex - 10. TN - O - R - Bli - 11. Editorialiste - 12. Roussissement - 13. NT - U - Voss - TR - 14. Aho - Mères - O - E - 15. Terrienne - Les - 16. Ilius - I - Suivi - 17. Oiseau - R - Vol - 18. No - Pli - Ciel - 19. Astrolâtrie - O - 20. Lipidodendron.

SIEGE SOCIAL

Chaussée de Louvain, 367/6
5004 Bouge
Tél: 081/21.27.66
Fax: 081/21.59.71
C.B.: 068-2033180-87

AFFILIATION ANNUELLE

Donnant accès à tous les services de la Ligue S.P. Communauté Française, y compris au périodique La Clef. 500 FB à verser au compte: 068-2033180-87.

Nous remercions pour tout versement supérieur à ce montant. La Ligue de la S.P. Communauté Française ASBL est autorisée à délivrer une attestation fiscale pour tout don à partir de 1000 FB (affiliation de 500 FB non comprise).

LIGUE NATIONALE BELGE DE LA S.P. (ASBL)

Avenue Plasky, 173/11 - 1030 Bruxelles
Tél: 02/736.16.38 - Fax: 02/732.39.59

GROUPES DE TRAVAIL

«VACANCES»

jeudi de 9h à 12h

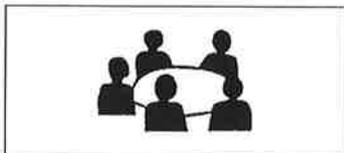


Adresse:
Rue E. Marneffe 37
4020 Liège
Tél: 04/344.22.62

ADRESSE:
CHÉE DE LOUVAIN 367/6
5004 BOUGE
TÉL: 081/21.27.66

«INFORMATIONS ET RENCONTRES»

mardi de 9h à 16h



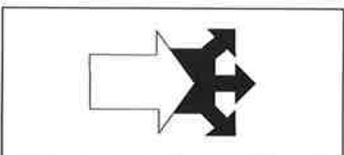
«LEGISLATION»

jeudi de 10h à 13h



«EMPLOI»

1^{er} mardi du mois de 12h30 à 15h



«INFORMATIQUE»

2^e mardi du mois de 9h à 15h



«LOGEMENT ET ACCESSIBILITE»

mercredi de 13h à 17h



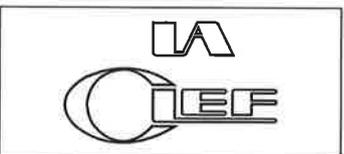
«DOCUMENTATION»

vendredi de 9h30 à 12h



«LA CLEF»

vendredi de 9h30 à 12h



PERMANENCES SOCIALES

BRABANT WALLON:

Permanence: mercredi de 9 h à 12 h
Rue de Bruxelles, 20 - 1300 Wavre
Tél: 010/24.16.86
CB: 271-0212770-81

BRUXELLES:

Permanence: mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
Avenue Plasky, 155 - 1030 Bruxelles
Tél: 02/735.86.21
Fax: 02/735.32.47
CB: 210-0034161-69

HAINAUT:

- PARTIE EST - CHARLEROI:**
Permanence: jeudi de 9 h à 12 h
Direction Générale des Affaires Sociales
Rue de la Bruyère, 157
6001 Marcinelle
Tél: 071/44.72.61
- PARTIE OUEST - MONS:**
Permanence: mardi et jeudi de 9 h à 12 h
Rue de Saint-Antoine, 1 - 7021 Havré
Tél: 065/87.42.99
CB: 271-0391300-34

LIEGE

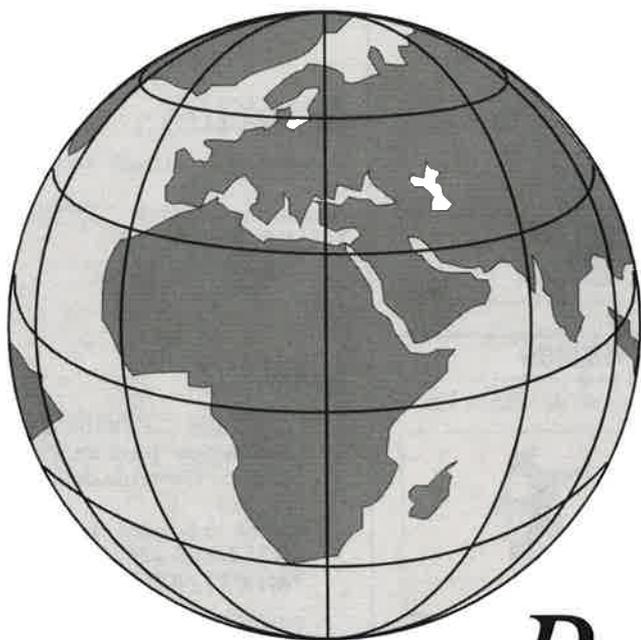
Permanence: mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h
Rue E. Marneffe, 37 - 4020 Liège
Tél: 04/344.22.62
Fax: 04/344.08.63
CB: 000-0041473-54

LUXEMBOURG:

- PARTIE EST -** Permanence: mercredi de 9 h à 11 h 30
Clinique Ste-Thérèse
Chaussée de Houffalize, 1
6600 Bastogne
Tél: 061/21.82.79
- PARTIE OUEST -** Permanence: mardi de 9 h à 12 h
Rue des Raines, 2 - 5580 Wavreille
Tél: 084/21.45.89
CB: 267-0208969-50

NAMUR:

Permanence:
mardi de 9 h à 12 h et
jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
Chaussée de Louvain, 367/6
5004 Bouge
Tél: 081/21.27.66
Fax: 081/21.59.71
CB: 250-0098441-71



*Global
Health
through
Research*

*Diagnostics
Contraception
Dermatology
Oncology
Central Nervous System
Hormone Therapy*

SCHERING

N.V. Schering S.A. - 1831 Diegem, Subsidiary of Schering AG - Berlin.